

# PLANTATION D'ARBRES ET DE HAIES CHAMPÊTRES



Sur film biodégradable



Sur broyat



Sur chanvre

Imaginer et concevoir un projet d'aménagement à base d'arbres et d'arbustes « de pays » est possible toute l'année. Cependant les travaux préparatoires doivent être anticipés dès l'automne pour que la plantation proprement dite soit réalisée en période hivernale ou début du printemps.

Toutes les techniques de plantation sont régies par les mêmes grands principes que l'on adapte aux situations, qu'il s'agisse de plantation en linéaires continus (haies...) ou en sujets individualisés (isolés, alignements, bosquets...).



2014



2017

## POUR RÉUSSIR SA PLANTATION :

- Associer **diverses espèces de « pays »** ;
- Utiliser des **jeunes plants** (1 à 3 ans d'âge) ;
- Préparer le sol dans de bonnes conditions, (décompacté en profondeur et affiné en surface) ;
- Couvrir **le sol** à l'aide d'un **paillis biodégradable ou recyclable** ;
- Protéger des **agressions** animales ou climatiques.

Lors de l'implantation : veiller à respecter les bonnes distances selon la réglementation ou les usages locaux.

## CONCEVOIR ET RÉALISER SON PROJET AVEC L'AIDE D'UN CONSEILLER TECHNIQUE

- Visite sur site pour la définition du projet avec le « planteur » (contexte et finalité) ;
- Conception du projet : choix et association des espèces et des morphologies ;
- Modalités de préparation et de couverture du sol ;
- Plantation : dans les règles de l'art ;
- Entretien des plants et des abords ;
- Accompagnement technique et remplacement des plants manquants pendant 3 ans.

## COUVRIR OU PAILLER LE SOL : INDISPENSABLE AFIN DE MAINTENIR L'HUMIDITÉ DU SOL, RÉDUIRE L'ENTRETIEN ET L'ENHERBEMENT.

Pour « pailler », on peut utiliser divers matériaux, dont il faut adapter les surfaces et les épaisseurs : broyat, film, feutre, paille naturelle, paillis, copeaux et autres résidus de culture en vrac. Pailler ou utiliser du broyat permet aussi de valoriser les déchets verts issus de la taille.



## LES VÉGÉTAUX « DE PAYS »

Ce sont les espèces adaptées aux territoires de l'Occitanie : rustiques, nécessitant peu d'entretien (sans arrosage ni fertilisation) et dont la génétique peut être d'origine locale, pouvant bénéficier de la marque « Végétal Local ».

